



L'Europe et les Départements français d'Outre-mer

INFORUP

Semaine du 9 au 13 juillet 2018

LES RAPPORTEURS SUR LES TEXTES RELATIFS AU FUTUR DE LA PAC EXPRIMENT DES INQUIÉTUDES SUR LES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION EUROPÉENNE :

Les rapporteurs en commission Agriculture (Com AGRI) du Parlement européen sur les trois textes concernant le futur de la Politique Agricole Commune (PAC) ont été nommés. Il s'agit de l'eurodéputée Mme Esther Herranz Garcia (PPE, Espagne) pour le texte principal sur les futurs plans stratégiques nationaux ; de M. Eric Andrieu (S&D, France) pour le texte modifiant l'organisation commune de marché et de Mme Ulrike Müller (ADLE, Allemagne) pour le texte sur le financement, la gestion des dépenses et les contrôles. Mardi 10 juillet, la Com AGRI a eu un échange de vues dans lequel elle a critiqué les propositions de la Commission européenne concernant le futur de la PAC. Mme Herranz Garcia a notamment reproché à la Commission européenne sa stratégie floue et seulement guidée par des préoccupations d'ordre budgétaire, selon elle. Elle a fortement critiqué le fait que la Commission propose une réforme en profondeur de la PAC, alors même qu'elle avait annoncé qu'il n'y aurait pas de grands changements. Enfin, les plans stratégiques proposés par la Commission tendent selon elle vers une renationalisation de la PAC, qu'elle ne juge pas souhaitable. S'agissant précisément des régions ultrapériphériques, lors d'un autre échanges de vues le même jour, plusieurs eurodéputés sont revenus sur l'importance du POSEI pour l'agriculture de ces régions, dont M. Serrao Santos (S&D, Portugal-Açores), Mme Delahaye (PPE, France), Mme Ribeiro (PPE, Portugal-Açores) et M. Andrieu (S&D, France). Mme Ribeiro a notamment rappelé que le Commissaire Hogan s'est prononcé sur le

POSEI à la fin du mois de juin pour indiquer que la Commission européenne soutiendra les propositions des co-législateurs qui iraient dans le sens d'un maintien du budget du POSEI pour la prochaine période de programmation. Par ailleurs, la commission parlementaire chargée des questions relatives à l'environnement (Com ENVI), s'est vue confier par la conférence des Présidents du Parlement européen la compétence partagée sur certains articles de la proposition de la Commission relative aux plans stratégiques. Les eurodéputés de la commission AGRI ont indiqué souhaiter arriver à un accord avant mars 2019, la dernière session plénière pour la présente législature étant programmée à la mi-avril 2019. Afin d'atteindre cet objectif, le Parlement européen va devoir travailler très rapidement sur les trois textes relatifs à la PAC s'il souhaite parvenir à un accord en première lecture avant la fin de la mandature actuelle.

LA PRÉSIDENTE AUTRICHIENNE DU CONSEIL PRÉSENTE SES PRIORITÉS ET SON CALENDRIER SUR LA RÉFORME DE LA PAC :

La Présidence autrichienne du Conseil de l'UE prévoit d'aborder les propositions législatives sur la Politique agricole commune (PAC) post-2020 à chacune des réunions du Conseil « Agriculture » jusqu'à la fin de son mandat au 31 décembre 2018. Dès le 16 juillet, les ministres débattront des propositions sur la PAC post-2020, en particulier des thèmes de la simplification et de la subsidiarité, des explications étant attendues sur ces sujets de la part du Commissaire européen à l'Agriculture, M. Phil Hogan. Les ministres discuteront plus précisément des paiements directs et du développement rural le 15 octobre, puis le 19 des propositions sur le règlement horizontal et l'organisation commune des marchés. Enfin, le 17 décembre, ils dresseront l'état des lieux de leurs discussions qui auront été conduites tout au long du semestre par le Comité spécial agriculture (CSA) et des groupes de travail du Conseil. Dès à présent, Juliane Bogner-Strauß, Ministre fédérale de la Condition féminine, de la Famille et de la Jeunesse et représentante par intérim du gouvernement autrichien sur ces questions a insisté sur certains thèmes lors de la présentation des priorités du Conseil à la Commission AGRI du Parlement européen, comme la simplification de la PAC, les exploitations familiales, les jeunes agriculteurs et les produits de qualité. Par ailleurs, plusieurs députés ont relevé des contradictions dans la position autrichienne sur les propositions sur le cadre financier pluriannuel (CFP) 2021-2027 : le chancelier Sebastian Kurz ne souhaite pas donner un euro de plus au budget de l'UE, alors que la ministre fédérale en charge de ces questions, Elisabeth Köstinger, s'oppose à une baisse des crédits de la PAC.

LA PRÉSIDENTENCE AUTRICHIENNE DU CONSEIL PRÉSENTE SES PRIORITÉS SUR LA PÊCHE :

Le Conseil de l'UE, sous la présidence autrichienne, conduira au deuxième semestre de l'année 2018 les négociations entre les ministres des Etats-membres sur les quotas de pêche et les totaux admissibles de captures (TAC) pour 2019. Le programme de la présidence autrichienne vise à préparer les négociations pour le renouvellement d'accords de pêche (Madagascar et Cap-Vert, UE/Norvège) et à avancer sur les discussions qui concernent la réforme du règlement relatif aux contrôles officiels sur le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP). En outre, la présidence a également présenté un calendrier relatif aux plans de reconstitution des stocks de certaines espèces de poissons. Trois échéances sont prévues pour parvenir à des accords politiques sur ce dernier sujet : en mer Baltique (15 et 16 octobre 2018), pour les espèces d'eau profonde (19 et 20 novembre) et pour les bassins de la mer du Nord, la Manche, l'Atlantique et la mer Noire (17 et 18 décembre).

PREMIER ROUND DE NÉGOCIATIONS TECHNIQUES ENTRE L'AUSTRALIE ET L'UNION EUROPÉENNE :

Le premier cycle de négociations techniques pour un accord de libre-échange UE/Australie s'est tenu à Bruxelles entre le 2 et le 6 juillet derniers à Bruxelles, et a permis de mettre en place des groupes de négociation et d'organiser les travaux qui se tiendront dans les mois à venir, afin de lancer de premières discussions de fond sur presque tous les chapitres couverts. La publication d'un premier rapport d'étape et d'une série de textes de négociation de l'UE est attendue sous une dizaine de jours. La date du deuxième cycle de pourparlers n'est pas encore fixée.

LA COMMISSION EUROPÉENNE VERSE 49 MILLIONS D'EUROS POUR SAINT MARTIN ET LA GUADELOUPE AU TITRE DU FONDS DE SOLIDARITE, POUR FAIRE SUITE AUX CATASTROPHES NATURELLES DE 2017 :

La Commission européenne a débloqué les paiements, à la suite de l'accord du Parlement européen et du Conseil, contenus dans sa proposition d'aide de 104 millions d'euros au titre du Fonds de solidarité. Cette aide est destinée aux quatre Etats membres touchés par des catastrophes naturelles en 2017 (Portugal, Espagne, France, Grèce). 49 millions d'euros sont destinés à Saint Martin et à la Guadeloupe, qui ont subi les ouragans Irma et Maria. Ce soutien financier vise à couvrir en partie les dépenses engagées par les Etats membres.

AGENDA DE LA SEMAINE DU 16 AU 20 JUILLET 2018

	PARLEMENT EUROPEEN	COMMISSION EUROPEENNE	AUTRES ORGANES EUROPEENS	AUTRES ÉVÉNEMENTS
Lundi 16/07			Conseil Agriculture et Pêche	
Mardi 17/07				
Mercredi 18/07				
Jeudi 19/07				
Vendredi 20/07				